Problème d'affichage ? Retrouvez ce mail en format PDF en PJ
Pour une lecture optimale, autoriser l'affichage des images

Snudi FO 13 FNEC FP

Info flash

4 sept. 2021

« Ecole du futur » de Macron et Blanquer à Marseille

Pour le SNUDI FO 13, c'est NON !

COMMUNIQUE

Le Président Macron a dévoilé au Pharo, ce jeudi 2 septembre, les lignes de son plan « Marseille en grand ».

Une priorité pour le bâti scolaire de Marseille ?
Le Président de la République annonce l'aide de l'Etat pour la rénovation de 200 écoles marseillaises, dont la plupart sont considérées comme vétustes et posent de graves problèmes d'hygiène et de sécurité.
Alors qu'il reconnait que – *174 écoles sont dans un état de délabrement qui rend l'apprentissage impossible* –, il ne détaille pas l'enveloppe qui sera attribuée.
Cependant, il prévient que le financement de l'Etat sera conditionné à des engagements de la municipalité marseillaise, chargée de piloter ce programme, en « réformant » notamment le statut et les conditions de travail du personnel municipal.
« *Donner plus de liberté en même temps qu'on donne plus de moyens* » dit Macron. Un engagement qu'apprécieront les agents municipaux, considérés comme responsables d'une partie des dysfonctionnements matériels et de l'insalubrité des écoles de Marseille !

L'Union départementale FO 13 rappelle, s'il en était besoin, que « *le droit de grève relève des valeurs et droits fondamentaux de notre pays ; aucun agent ni aucun salarié ne peut alors être publiquement stigmatisé quant à son droit absolu d'utiliser la grève comme moyen de faire entendre et aboutir ses légitimes revendications. Ainsi, le seul et unique moyen connu à ce jour pour ne pas être confronté à des mouvements de grève (qu'aucun agent ou salarié ne fait par plaisir) reste de cesser de dégrader les conditions de travail et d'attaquer continuellement les droits et les acquis par le biais de contre-réformes, plus dangereuses socialement les unes que les autres.* »
L'UD FO 13 sera toujours aux côtés des agents et des salariés, avec leurs syndicats FO, dans les nombreux combats qu'ils ont menés, mènent et mèneront !

Pour FO, la rénovation et la construction de nouvelles écoles à Marseille, en nombre suffisant pour accueillir tous les élèves dans des conditions décentes, sont une urgence.
Dans l'immédiat, le SNUDI FO 13 continuera d'intervenir régulièrement auprès des services municipaux pour remonter tous les dossiers urgents de travaux non réalisés, de manque d'agents malgré les annonces d'embauches massives promises par la nouvelle municipalité marseillaise.

Un laboratoire marseillais de l'« Ecole du futur » qui a vocation à se généraliser
Le Président de la République annonce que 50 écoles, avec un statut dérogatoire, dès la prochaine rentrée scolaire, expérimenteront « *le choix des enseignants par le directeur* » pour « *être sûr qu'ils sont pleinement engagés* »…
Comme si nos collègues nommés actuellement dans ces écoles, qui enseignent dans des classes aux effectifs sans cesse grandissant, avec des élèves en inclusion sans AESH, dans des bâtiments insalubres et mal équipés, n'ont pas déjà fait la preuve de leur engagement !
Ce nouveau projet pédagogique, où les directeurs d'école auraient la possibilité de « choisir » les enseignants qui composeraient l'équipe pédagogique et par conséquent de les « écarter », s'ils ne font plus l'affaire, comme les milliers de contractuels non renouvelés ou licenciés dans plusieurs académies, est une attaque sans précédent contre notre statut de PE fonctionnaire d'Etat.
Dans ces établissements, l'aménagement des locaux, l'apprentissage et le rythme scolaire seraient aussi adaptés, pour inventer une « *nouvelle méthode d'éducation* », en lien avec les partenaires de la communauté éducative et en particulier de l'extra-scolaire, c'est-à-dire la municipalité.
Chacun comprend que cette mesure accroitrait la dépendance de l'Ecole publique et de ses maîtres envers les collectivités locales au moment où Blanquer détruit le caractère national du BAC.
L'annonce de la généralisation de cette mesure, dès la rentrée 2023, prépare l'éclatement du cadre national de l'école publique et du statut de PE avec l'ensemble de leurs droits, dont celui de la mutation.
Ce projet s'inscrit totalement dans l'aggravation de la loi Rilhac, en instaurant de fait la création d'un emploi fonctionnel de « directeur/chef d'établissement supérieur hiérarchique », rejetée par le SNUDI FO.

« *L'Ecole du futur* », *c'est un statut de directeur/chef d'établissement*,
« *L'Ecole du futur* », *c'est la généralisation des postes à profil et la remise en cause du droit à mutation*,
« *L'Ecole du futur* », *c'est une école « territorialisée », à part de l'Ecole de la République*,
Qui peut accepter cela ?

La FNEC-FP FO 13 a été reçue en audience, plus tôt dans l'après-midi et avant les annonces du Président, par Mme LAUDE, conseillère Education de l'Elysée.
Nous avons pu exprimer les revendications des personnels en cette rentrée scolaire dans le contexte de crise sanitaire :

- Un plan d'urgence de recrutement massif et immédiat pour alléger les effectifs par classe et assurer le remplacement des enseignants absents de manière à assurer l'accueil de tous les élèves en présentiel dans des conditions de travail et de sécurité acceptables.
- Augmentation de 20% de la valeur du point d'indice
- Abadon de la loi Rilhac et du projet de création d'un emploi fonctionnel de directeur
- Abandon du dispositif des constellations
- Un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH, abandon des PIAL !

Force est de constater qu'aucune de nos revendications n'a été entendue !
Pire, le Président utilise le contexte marseillais pour avancer ses plans de destruction de l'Ecole publique, de liquidation du statut des personnels, garant du droit à l'instruction, pour remettre en cause le droit de grève !

Pour FO, cette expérimentation ne doit pas voir le jour ! L'unité doit se réaliser pour y faire échec.

Retrait du plan « Ecole du futur » !

Les organisations syndicales se réunissent en intersyndicale le jeudi 9 septembre. FO y participera sur ce mandat !
Plus que jamais, le SNUDI FO 13 appelle les enseignants à se réunir, dès lundi, dans les écoles pour exprimer leur refus à ce projet et pour réaffirmer leurs revendications par le biais de motions, prises de position d'école pour préparer les initiatives et les mobilisations pour bloquer le projet « Ecole du futur ».

Organisons-nous et mobilisons-nous pour les satisfaire !

Pour en discuter ensemble, le SNUDI FO 13 organise une RIS spéciale

MERCREDI 8 SEPTEMBRE à 10h
En visio, avec l'application ZOOM
Lien de connexion
ID de réunion : 838 3164 1301
Code secret : 738433

En savoir +

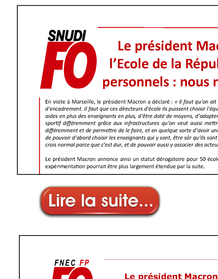
SNUDI FO

Le président Macron entend liquider l'Ecole de la République et le statut des personnels : nous ne laisserons pas faire !

En visite à Marseille, le président Macron a déclaré : « *Il faut qu'on ait des directeurs d'école à qui on permet d'avoir un peu plus d'encadrement. Il faut que ces directeurs d'école ils puissent choisir l'équipe pédagogique… On doit permettre peut-être d'avoir des aides en plus des enseignants en plus, d'être doté de moyens, d'adapter les rythmes scolaires pour les enfants, de penser le temps sportif différemment grâce aux infrastructures qu'on veut aussi mettre en place, de penser le temps culturel à côté de l'école différemment et de permettre de le faire, et en quelque sorte d'avoir une équipe qui n'est pas simplement faite d'enseignants mais de pouvoir d'abord choisir les enseignants qui y sont, être sûr qu'ils sont pleinement motivés, qu'ils adhèrent au projet, ce qui est je crois normal parce que c'est dur, et de pouvoir aussi y associer des acteurs extrascolaires qui partagent l'objectif.* »

Le président Macron annonce ainsi un statut dérogatoire pour 50 écoles marseillaises pour la rentrée 2022. Il indique que cette expérimentation pourrait être plus largement étendue par la suite.

Lire la suite...

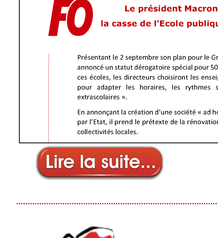
FNEC FP FO

Le président Macron veut expérimenter à Marseille la casse de l'Ecole publique et la destruction des statuts

Présentant le 2 septembre son plan pour le Grand Marseille, le président de la République a annoncé un statut dérogatoire spécial pour 50 écoles marseillaises dès la rentrée 2022. Dans ces écoles, les directeurs choisiront les enseignants et disposeront d'une large autonomie pour adapter les horaires, les rythmes scolaires avec la participation « d'acteurs extrascolaires ».

En annonçant la création d'une société « ad hoc », présidée par le maire de la ville et pilotée par l'Etat, il prend le prétexte de la rénovation des écoles pour les placer sous la coupe des collectivités locales.

Lire la suite...

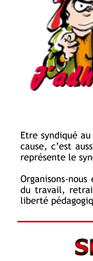

PLUS QUE JAMAIS,
POUR VOUS PROTEGER

SYNDIQUEZ-VOUS !!!

Carte de rentrée 2021
>>ICI<<

Ne payez que les mois restants (septembre à décembre) !

Etre syndiqué au SNUDI FO, dans un contexte où les libertés individuelles sont toutes remises en cause, c'est aussi renforcer et développer notre outil de défense individuelle et collective que représente le syndicat au niveau départemental comme national.

Organisons-nous ensemble pour résister, revendiquer et reconquérir nos droits essentiels (droit du travail, retraites, défense et maintien des services publics de l'éducation prioritaire, de la liberté pédagogique...)

SNUDI FORCE OUVRIERE 13
Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône
www.snudifo13.org
Vieille Bourse du Travail, 1 place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille cedex 01
Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13
Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org